

Jeudi 28 avril 2022

MARSEILLE LAURÉATE DU LABEL EUROPÉEN « 100 VILLES NEUTRES EN CARBONE D'ICI 2030 »

La Ville de Marseille est fière d'avoir été choisie pour participer au programme européen des « cent villes neutres en carbone d'ici 2030 ». Elle a été sélectionnée parmi les 377 communes qui avaient candidaté, a annoncé ce jeudi 28 avril la Commission Européenne.

« C'est une grande victoire pour Marseille.

Cette victoire, nous sommes allés la chercher directement à Bruxelles. C'est la victoire d'un projet, la victoire d'une volonté, d'une ambition pour une ville qui répond aux défis du XXI^e siècle. C'est aussi la victoire d'une ville qui réussit quand elle se rassemble. Aujourd'hui Marseille fait un pas de plus vers une ville plus verte, une ville qui répond aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux, une ville où on respire mieux. » déclare Benoît Payan, Maire de Marseille.

Cette victoire collective est l'acte fondateur d'une nouvelle ère de transformation écologique qui s'ouvre pour Marseille. Ce projet commun est un moyen historique pour rattraper un retard accumulé depuis de trop longues années, pour lutter contre les inégalités et rétablir un cadre de vie à la hauteur des attentes et des besoins formulés par les Marseillaises et les Marseillais.

Cette labellisation, c'est la récompense d'un projet porté par la municipalité avec le soutien d'une centaine de partenaires institutionnels, associatifs ou privés qui se sont investis pour proposer une programmation à la hauteur des enjeux.

Elle permettra à la ville de mener, par le biais d'ingénierie et de subventions européennes, les projets de transformation environnementale qui s'imposent pour faire de la Ville un territoire modèle de la transition écologique.

Cette labellisation offrira à la Ville, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires, l'opportunité de travailler sur des projets concrets dans les prochains mois sur la question du retour de la nature en ville, des transports, sur la réhabilitation thermique du parc immobilier et des équipements publics de la Ville, sur la production d'énergies renouvelables et durables, en passant par l'inclusion citoyenne et l'innovation.

Cela s'inscrit dans la continuité de l'action municipale sur la végétalisation des parcs, jardins et écoles, la rénovation des bâtiments et équipements publics de la Ville, la lutte contre la pollution de l'air, la promotion des mobilités douces et du tri des déchets ou encore la protection de la biodiversité terrestre et marine.

Cette première victoire honore la Ville et l'engage. Dans les semaines qui viennent, un groupe de travail sera mis en place, incluant les partenaires du projet, pour travailler à la rédaction du contrat « Ville climatique » que nous nous apprêtons à signer avec la Commission Européenne.

La Ville de Marseille remercie tous ses partenaires, mobilisés depuis plus d'un an pour construire cette candidature et désormais mettre en œuvre son projet de transition. C'est grâce au soutien et à l'action de la Préfecture, de la Région et de la Métropole, mais aussi de partenaires institutionnels comme l'Université d'Aix-Marseille, le Grand Port Maritime ou la Chambre du Commerce et de l'Industrie, et privés comme la CMA-CGM, l'Olympique de Marseille, Cap au Nord Entreprendre ou encore associatifs comme le Geres, FNE Paca, Massilia Sun System... que cette candidature a convaincu le jury de la Commission Européenne.

Marseille sera à la hauteur de la tâche confiée, et s'engage dès aujourd'hui à devenir une ville qui convainc par la solidité de ses projets et sa capacité à agir durablement pour la préservation du climat, de l'environnement et du cadre de vie de tous ses habitants. La programmation marseillaise sera résolument écologique et sociale, pour une ville plus verte et plus juste.

Pour célébrer cette victoire, le Palais du Pharo sera illuminé en vert dès ce soir et jusqu'à ce weekend.

Prochaines étapes :

- Mai : Mise en place d'un groupe de travail pour l'écriture du Contrat Ville climatique
- De Juin à décembre : Co-construction du Contrat Ville Climatique, un Plan d'actions et d'investissements
- Signature du Contrat Ville Climat

2023-2030 : Mise en œuvre du contrat Ville Climat